



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes du Lardin Saint-Lazare, sous la présidence de M. Roland MOULINIER, Vice-Président.

Date de convocation : 12 mars 2025

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	42
Votants :	44
Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, , Annie DELAGE, Gaston GRAND, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Philippe COLLAS, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Victor MONTEIL, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole DUBREUIL-RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN, Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Patricia FLAGEAT, Nicolas DJERBI, Sébastien LUNEAU, Alexandra DUMAS, Patrick DELAUGEAS, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE-BOYER, Stéphanie PORTE.

Suppléant : Dominique DURUY représenté par Gilles COZANET, Jacques MIGNOT représenté par Danièle RIBET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Mattia TRENTMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Caroline VIEIRA CHEVALIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORSE, Bernard BEAUDRY, Fabien JAUBERT, Jean-Yves VERGNE, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE.

SECRÉTAIRE : Mme Nicole DUBREUIL-RAVIDAT

Objet : Assainissement - missions de prestations de services relatives aux opérations d'hydrocurage des réseaux et stations d'assainissement : attribution

La Communauté de Communes du Terrassonnais Haut Périgord Noir a lancé une procédure d'accord cadre à bons de commande concernant l'hydrocurage des réseaux et stations d'assainissement.

Le marché est construit de la façon suivante :

- accord cadre pour une durée d'un an renouvelable trois fois
- Montant total sur la durée de l'accord cadre (reconductions comprises)
 - o minimum de 10 000,00 € HT
 - o montant maximum de 200 000,00 € HT.

AR, Prefecture

024-200041150-20250320-DE2025_0037-DE
Reçu le 28/03/2025

Une mise en concurrence a été réalisée par le biais d'une procédure adaptée ouverte, le 17 janvier 2025.

La date limite de réception des offres a été fixée au 7 février 2025 à 12h00.

A l'issue de cette procédure, deux plis ont été reçus.

La commission MAPA, réunie le 13 mars 2025 a retenu la proposition mieux disante au regard des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Vice-Président Lionel ARMAGHANIAN, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

🗳️ **D'ATTRIBUER** le marché accord cadre à bons de commande à la société ALLIANCE NOUVELLE AQUITAINE, pour un montant estimatif de 45587.20€ HT par année de contrat.

🗳️ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 20/03/2025

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20250320-DE2025_0037-DE
Reçu le 28/03/2025